

Rapport n°10 :

**Appel à Manifestation d'Intérêt 2021
de la Plateforme nationale sur la fin de vie**

Rapporteur (s) :	Hugues DAUSSY – Vice-Président Recherche
Service – personnel référent	Directrice : Claudia LAOU-HUEN Rédacteurs : - Elodie CRETIN Directrice de la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie - Régis AUBRY Co-Président de la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie
Séance du Conseil d'administration	23 septembre 2021

Pour délibération	☒
Pour échange/débat, orientations, avis	☐
Pour information	☐
Autre	☐

1 – Contexte et objectifs de l'AMI « Fin de vie » 2021

La [Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie](#) a établi un diagnostic des forces de recherche existantes, mettant en lumière la présence d'une communauté scientifique et clinique de plus de [340 chercheurs](#), toutes disciplines confondues, dans l'ESR français. La diversité des thématiques et des populations concernées par les situations de fin de vie révèle l'étendue et la variété de ce champ. Cette communauté constitue le bassin d'un véritable potentiel de recherche interdisciplinaire, impliquant aussi bien le secteur de la santé que celui des sciences humaines et sociales.

L'objectif de cet AMI est d'inviter les chercheuses et chercheurs à faire émerger de nouveaux projets et de nouvelles thématiques dans ce domaine et de favoriser de nouvelles collaborations entre chercheuses et chercheurs issus du domaine des sciences humaines et sociales, des sciences de la santé et des sciences de la vie.

Les projets devront permettre, à titre indicatif, d'appréhender des [défis sociétaux majeurs](#) tels que l'évolution de l'organisation sanitaire et les droits des patients, le développement et l'accès aux soins palliatifs ou l'accompagnement du deuil dans les sociétés contemporaines.

a. Périmètre

L'AMI doit permettre de faire émerger des projets collaboratifs de recherche interdisciplinaires.

L'objectif est la constitution de groupes de recherche interdisciplinaires, associant chercheurs confirmés et jeunes chercheurs, autour du montage d'un projet de recherche.

Cet AMI concerne les phases de conception et de faisabilité du projet de recherche ainsi que la soumission à un appel à projet d'envergure nationale ou internationale.

b. Critères de recevabilité et d'éligibilité des projets

- Tout descriptif du projet scientifique dépassant 3 pages rendra automatiquement le projet non recevable
- Être rédigés en langue française
- Être déposés par des porteurs de projet rattachés à une institution publique française (chercheur, personnel scientifique permanent – titulaire ou CDI)
- Être déposés par des porteurs de projet figurant dans l'annuaire national de la Plateforme pour la recherche sur la fin de vie. Pour s'inscrire : <https://www.plateforme-recherche-findevie.fr/index.php/annuaire-chercheurs>
- Le formulaire de soumission à renvoyer est disponible en Annexe 1.
- Il doit être envoyé à l'adresse suivante : plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr au plus tard le 26 novembre 2021 (minuit), après validation et signature du responsable du porteur du projet.
- Le fichier fourni devra être au format PDF, et nommé selon le principe suivant : AMI_PTF_2021_Nom du porteur de projet.

c. Calendrier de l'AMI

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : 04 octobre 2021
- Date limite de dépôt des projets, par mail uniquement : 26 novembre 2021, minuit
- Analyse des réponses par le Comité d'évaluation : décembre 2021
- Résultats formalisés par courriel : janvier 2022

2 – Modalités d'allocation des financements

- Les projets sélectionnés recevront par convention de reversement un financement pour une durée de 12 mois (02/2022 – 02/2023) d'un montant ≤ 20 000 €.
- Les dépenses financées ne peuvent concerner que des frais de missions (y compris à l'étranger) et des frais de fonctionnement, du petit matériel pour la recherche
- Ne sont pas éligibles les dépenses d'investissement, les frais de gestion, les dépenses de personnel (seules les indemnités de stage peuvent entrer en dépenses de fonctionnement).
- Budget total de l'AMI : 100 000 €

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur le montant de l'enveloppe allouée dans le cadre de l'AMI « Fin de vie » 2021, proposé par la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie.

Annexe n° 1 : Texte de l'AMI « Fin de vie » 2021



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Date d'ouverture : 04 octobre 2021

Date de clôture : 26 novembre 2021

Résultats : Janvier 2022

contact : plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr

La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des chercheuses et chercheurs (statutaires ou non-statutaires) travaillant sur le sujet de la fin de vie/dans le domaine de la fin de vie, afin d'impulser une dynamique de recherche aboutissant à des projets de recherche collaboratifs et interdisciplinaires.

1. Contexte et objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

La fin de vie concerne toutes les populations, jeunes ou âgées. Chacun y est confronté, pour soi ou pour ses proches. Or, le vieillissement de la population et les progrès techniques de la médecine génèrent des situations de fin de vie de plus en plus complexes. Les questions relatives aux soins palliatifs et à la fin de vie sont devenues non seulement un enjeu sociétal et économique, mais aussi un objet de débats politiques, éthiques et juridiques et l'objet d'une médiatisation plus ou moins forte selon les périodes de l'histoire d'une société.

La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie a établi un diagnostic des forces de recherche existantes, mettant en lumière la présence d'une communauté scientifique et clinique de plus de 330 chercheurs, toutes disciplines confondues, dans l'ESR français. La diversité des thématiques et des populations concernées par les situations de fin de vie révèle l'étendue et la variété de ce champ. Cette communauté constitue le bassin d'un véritable potentiel de recherche interdisciplinaire, impliquant aussi bien le secteur de la santé que celui des sciences humaines et sociales.

L'objectif de cet AMI est d'inviter les chercheuses et chercheurs à faire émerger de nouveaux projets et de nouvelles thématiques dans ce domaine et de favoriser de nouvelles collaborations entre chercheuses et chercheurs issus du domaine des sciences humaines et sociales, des sciences de la santé et des sciences de la vie.

Les projets devront permettre, à titre indicatif, d'appréhender des défis sociétaux majeurs tels que l'évolution de l'organisation sanitaire et les droits des patients, le développement et l'accès aux soins palliatifs ou l'accompagnement du deuil dans les sociétés contemporaines.

2. Périmètre

L'AMI doit permettre de faire émerger des projets collaboratifs de recherche interdisciplinaires. L'objectif est la constitution de groupes de recherche interdisciplinaires, associant chercheurs confirmés et jeunes chercheurs, autour du montage d'un projet de recherche.

Cet AMI concerne les phases de conception et de faisabilité du projet de recherche ainsi que la soumission à un appel à projet d'envergure nationale ou internationale.

3. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt

3.1. Critères de recevabilité/d'éligibilité

Pour être examinés, les dossiers devront respecter les conditions suivantes :

- Tout descriptif du projet scientifique dépassant 3 pages rendra automatiquement le projet non recevable (cf formulaire de soumission).
- Être rédigés en langue française
- Être déposés par des porteurs de projet rattachés à une institution publique française (chercheur, personnel scientifique permanent – titulaire ou CDI)
- Être déposés par des porteurs de projet figurant dans l'annuaire national de la Plateforme pour la recherche sur la fin de vie. Pour s'inscrire : <https://www.plateforme-recherche-findevie.fr/index.php/annuaire-chercheurs>

3.2. Modalités

- Le formulaire de soumission à renvoyer est disponible en Annexe 1.
- Il doit être envoyé à l'adresse suivante : plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr au plus tard **le 26 novembre 2021 (minuit)**, après validation et signature du responsable du porteur du projet.
- Le fichier fourni devra être au format PDF, et nommé selon le principe suivant : AMI_PTF_2021_Nom du porteur de projet.

3.3. Moyens alloués

- Les projets sélectionnés recevront par convention de reversement un financement pour une durée de 12 mois (02/2022 – 02/2023) d'un montant $\leq 20\,000$ €, maximum.
- Les dépenses financées ne peuvent concerner que des frais de missions (y compris à l'étranger) et des frais de fonctionnement, du petit matériel pour la recherche
- Ne sont pas éligibles les dépenses d'investissement, les frais de gestion, les dépenses de personnel (seules les indemnités de stage peuvent entrer en dépenses de fonctionnement).

3.4. Calendrier

- ❖ Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : **04 octobre 2021**
- ❖ Date limite de dépôt des projets, par mail uniquement : **26 novembre 2021, minuit**
- ❖ Analyse des réponses par le Comité d'évaluation : **décembre 2021**
- ❖ Résultats formalisés par courriel : **janvier 2022**

4. Modalités d'évaluation

Toutes les demandes éligibles seront examinées par le comité d'évaluation des projets composé pour chaque projet d'un ou plusieurs membres du Conseil Scientifique et du Bureau de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, ainsi que d'un expert extérieur sollicité pour sa connaissance du domaine abordé par les projets de recherche.

Le comité d'évaluation des projets évaluera les candidatures reçues, individuellement, à l'aune des critères suivants :

- Les projets devront démontrer une composante interdisciplinaire structurelle, la mise en œuvre des moyens nécessaires à la synergie entre chercheuses et chercheurs, notamment en favorisant le développement la recherche paramédicale.
- Les projets devront permettre d'appréhender des [défis sociétaux majeurs](#) tels que l'évolution de l'organisation sanitaire et les droits des patients, le développement et l'accès aux soins palliatifs ou l'accompagnement du deuil dans les sociétés contemporaines. *Le projet ne doit pas nécessairement concerner ces thématiques ; ces défis sont ici suggérés à titre indicatif.*
- Qualité et originalité de la recherche proposée
- Savoir-faire et compétences du porteur du projet et des collaborateurs impliqués
- Participation exigée de jeunes chercheuses et chercheurs (doctorants, post-doctorants, jeunes docteurs)
- Appel à projet visé au terme de l'élaboration du projet soutenu dans le cadre de l'AMI (ex : ANR, PHRC, projet européen, etc.)

5. Suivi des projets retenus

- Un rapport financier détaillant l'utilisation des fonds alloués sera demandé à la fin du projet.
- Le cas échéant, une preuve de soumission du projet dont le montage a été soutenu par cet AMI, à un AAP national ou international devra être fournis avant la fin de la convention.
- Les équipes soutenues seront sollicitées pour présenter à la Plateforme des points d'étape de l'avancée de leur projet.
- Les projets soutenus bénéficieront d'un appui à la communication et à la valorisation au sein de la communauté scientifique comme du grand public par la plateforme.
- Les lauréats de l'AMI devront mentionner le financement obtenu dans toutes les publications et communications orales liées au projet soutenu et/ou utiliser le logo de la Plateforme et de l'Université Bourgogne Franche-Comté.

>> Pour toute question concernant les modalités de l'AMI « Fin de vie » 2021 :
plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr

ANNEXE 1 : Formulaire de soumission



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Date d'ouverture : 04 octobre 2021 - date de clôture : 26 novembre 2021 minuit

Résultats : Janvier 2022

Contact : plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr

- ❖ **Le fichier devra être envoyé au format PDF**
- ❖ **Nommé selon le principe suivant : AMI_PTF_2021_Nom du porteur de projet.**
- ❖ **Avant le 26 novembre 2021, minuit**
- ❖ **A l'adresse suivante : plateforme.recherche.findevie@ubfc.fr (objet : candidature AMI 2021 – NOM DU PORTEUR DE PROJET)**

1. Informations générales

Projet

- Titre complet :
- Acronyme du projet :
- Mots-clés disciplinaires (5 max) :
- Mots-clés thématiques (5 max) :

Porteur du projet

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- Discipline :
- Adresse :
- Téléphone :
- Email :
- Etablissement d'appartenance :
- Laboratoire / service :

Autres collaborateurs participants au projet :

Nom	Prénom	Fonction	Discipline	Etablissement	Laboratoire/service	Signature

Experts francophones proposés pour évaluer votre projet :

Nom	Prénom	Adresse/Pays	Email

Experts en conflit d'intérêt potentiel (si applicable) :

Nom	Prénom	Adresse/Pays	Email

2. Descriptif du projet (3 pages maximum)

*Manifestation d'intérêt (**3 pages maximum**), reprenant les points ci-dessous et en veillant à mettre en avant au maximum les critères d'évaluation précédemment mentionnés dans le texte de l'AMI :*

- *Rationnel du projet scientifique (contexte, état de l'art, question de recherche)*
- *Méthodologie (modalités d'animation du réseau scientifique créé pour le projet, de rédaction du projet de recherche en vue de sa soumission à un AAP, organisation en work-packages, plan de valorisation, considérations éthiques et démarches réglementaires (le cas échéant), etc.)*
- *Calendrier de travail et répartition des missions / workpackages*
- *Justification des collaborations interdisciplinaires mobilisées*
- *Actions de recherche ou appels à projet visés et calendrier*

3. Budget

Est attendu ici le détail de l'utilisation du budget pour la réalisation de ce projet par poste de dépenses (nature/montant).

Type de dépenses	Montant en euros
<i>Ex : Frais de mission Journée de travail #1 – lieu - date</i>	<i>2500 €</i>
TOTAL	

Co-financements éventuels :

Fait à : , le :

Signature du porteur du projet

Prénom, nom, signature

Cachet et signature du Directeur de laboratoire / Chef de service du porteur du projet.

Prénom, nom, fonction, signature